

---

nombre, commence à faire défaut. Les traditions ancestrales menaçaient de disparaître dans le sillon de l'oubli.

Plus j'avancais dans mon travail, plus je constatais l'opportunité de les remémorer ; plus je trouvais judicieux le conseil de M. P. Aubert, de Gaspé, auteur " Des Anciens Canadiens " : " Hâtons-nous de dire ce qu'étaient les mœurs, les coutumes, les travaux, les vertus de nos pères, avant que les innovations du progrès moderne ne les aient fait entièrement disparaître."

Les Bois Francs sont un écrin tellement surabondant de glorieuses actions accomplies par les valeureux défricheurs à l'aurore de la colonie, de traditions territoriales qu'il importe de conserver aussi intégralement que possible, d'événements palpitants d'intérêt, les uns embaumés de consolations, les autres navrants de tristesses que deux volumes n'ont pu les contenir tous. Un troisième volume, si les circonstances sont favorables, me permettra, non pas d'épuiser le sujet, mais de relater, en plus grand nombre, les faits et gestes qui sont du domaine de l'histoire des Bois-Francs.

Arthabaska, 7 juin 1920.

---